



Dans les Pays de la Loire en 2019, 102 500 personnes habitent dans une communauté, soit 2,7 % de la population. La vie en communauté est plus fréquente chez les jeunes et les plus âgés. Depuis 2009, le nombre de résidents en Ehpad augmente. Après 85 ans, un Ligérien sur quatre y vit. Le nombre d'élèves internes diminue entre 2009 et 2019. Les établissements sanitaires ou sociaux de moyen et de long séjour accueillent une population diverse.

En 2019, 2,7 % de la population ligérienne vit dans une **communauté** au sens du **recensement de la population** ► **source et méthode**, soit 102 500 personnes. Une communauté est un ensemble de locaux d'habitation relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie commun, comme la prise de repas. Les communautés sont de différentes natures : établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), cités universitaires, internats, foyers de travailleurs, prisons, communautés religieuses, etc. Vivre en communauté est plus fréquent dans les Pays de la Loire qu'en France métropolitaine (2,4 %).

## La vie en communauté plus fréquente chez les jeunes et les seniors

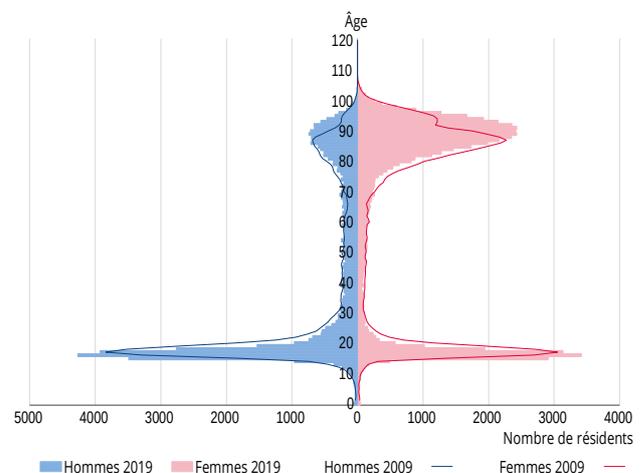
Si chacun peut être amené au cours de sa vie à vivre en communauté, par choix ou de manière contrainte, cette situation est plus fréquente pour les jeunes et les seniors. Ainsi, les personnes de 14 à 24 ans et de 75 ans ou plus vivent davantage en communauté que les habitants d'autres âges ► **figure 1**. Elles représentent 80 % des résidents.

Parmi la population des communautés, la part de femmes varie fortement selon le type de structure, de 2 % en établissement pénitentiaire à 74 % en Ehpad.

Trois types de structures d'accueil concentrent 9 personnes sur 10 vivant en communauté : les Ehpad (45 %), les internats non universitaires (28 %) et les établissements sanitaires ou sociaux de moyen ou long séjour (18 %) ► **figure 2**. Les autres résidents se répartissent notamment dans les cités universitaires (3 %), les établissements pénitentiaires (2 %), les communautés religieuses (2 %) ou militaires (1 %).

Entre 2009 et 2019, la population des communautés est quasiment stable dans les Pays de la Loire (+ 0,1 % par an), comme en France métropolitaine (- 0,1 %). Le maintien du nombre de résidents est porté uniquement par la hausse des effectifs des Ehpad. La population diminue dans la plupart des autres communautés. Du fait d'une augmentation plus marquée de la population régionale (+ 0,8 % par an en moyenne), la part des résidents en communauté dans la population générale diminue, passant de 2,9 % en 2009 à 2,7 % en 2019.

## ► 1. Pyramide des âges des résidents en communauté en 2009 et 2019 dans les Pays de la Loire



Source : Insee, recensements de la population (RP) 2009 et 2019.

## ► 2. Caractéristiques de la population vivant en communauté dans les Pays de la Loire

Type de communauté	Nombre de résidents en 2019	Évolution annuelle moyenne du nombre de résidents entre 2009 et 2019 (en %)	Part de femmes en 2019 (en %)	Âge moyen des résidents en 2019 (en années)
Ehpad ou maison de retraite	45 732	1,4	74	87
Internat hors cité universitaire	28 433	-0,7	42	17
Établissement sanitaire ou social de moyen ou long séjour (hors maison de retraite)	18 681	-0,8	45	48
Cité universitaire	3 561	-1,7	48	20
Établissement pénitentiaire	2 302	2,0	2	33
Communauté religieuse	2 247	-3,3	71	69
Établissement militaire	1 321	-0,6	11	24
Établissement social de court séjour	273	3,5	25	41
<b>Ensemble</b>	<b>102 550</b>	<b>0,1</b>	<b>56</b>	<b>56</b>

Source : Insee, RP 2009 et 2019.

### À partir de 85 ans, une personne sur quatre vit en Ehpad

Dans les Pays de la Loire, 45 700 personnes vivent en Ehpad. La part de résidents en Ehpad est plus élevée dans les Pays de la Loire qu'en France métropolitaine : 11 % des Ligériens de 75 ans ou plus, contre 8 % au niveau national. Cette part augmente nettement à partir de 85 ans, où la vie en communauté concerne un Ligérien sur quatre.

Les trois quarts des résidents sont des femmes, ce qui est lié à leur espérance de vie, supérieure à celle des hommes. La part de femmes augmente avec l'âge : elle s'élève à 80 % à partir de 85 ans.

Entre 2009 et 2019, le nombre de personnes vivant en Ehpad croît de 1,4 % par an en moyenne, passant de 39 600 à 45 700. Cette progression est un peu plus faible qu'en France métropolitaine (+ 1,7 %). En raison du vieillissement de la population et de l'augmentation de l'espérance de vie, l'âge moyen des résidents des Ehpad passe de 85 ans à 87 ans. Seul le nombre des pensionnaires les plus âgés augmente : le nombre de résidents de 85 ans ou plus s'accroît de 9 100 personnes sur cette période. En revanche, le nombre de personnes entre 70 et 84 ans baisse de 2 900.

Deux phénomènes sous-tendent ce constat : un allongement de l'espérance de vie sans incapacité d'une part, et des possibilités de maintien à domicile plus nombreuses d'autre part.

### Le nombre d'internes baisse entre 2009 et 2019

En 2019, les internats non universitaires hébergent 28 400 Ligériens. Parmi eux, 90 % ont entre 14 et 19 ans. Dans la région, 9 % des jeunes de cet âge sont internes durant l'année scolaire. Cette situation est plus fréquente qu'en France

#### ► Pour en savoir plus

- **Brutel C.**, « En 2019, 1,6 million de personnes vivent en communauté : Ehpad, internat, foyer de travailleurs... », *Insee Première* n° 1906, juin 2022.
- **Foucharde C., Hervy C.**, « Régimes scolaires des lycéens : la distance du domicile au lycée, facteur le plus influent », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 99, décembre 2021.
- **Besnard S., Loizeau P.**, « 101 600 personnes vivent en communauté, principalement en maison de retraite et en internat », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 55, décembre 2016.

métropolitaine où cette part est de 6 %. Les garçons sont majoritaires dans les internats : 57 %.

Entre 2009 et 2019, le nombre de résidents en internat diminue de 0,7 % par an (- 1,1 % en France métropolitaine). Cette baisse s'explique, en partie, par le déplacement des familles vers les grands centres urbains, ce qui les rapproche des établissements scolaires.

En 2019, un peu plus de 3 500 étudiants habitent dans une cité universitaire. Parmi ces résidents, 90 % ont entre 18 et 24 ans. La moitié sont des femmes. Leur nombre diminue de 1,7 % par an depuis 2009 (- 1,1 % en France métropolitaine). Cela est notamment lié à l'évolution de l'offre de logement : depuis 2009, ces hébergements développent des logements indépendants qui ne sont plus comptés comme des communautés au sens du recensement de la population.

### Établissements sanitaires et sociaux : des structures plus diverses

Les établissements sanitaires ou sociaux de moyen ou long séjour hébergent 18 700 personnes, avec une moyenne d'âge de 48 ans. Il s'agit d'une population de résidents plus hétérogène. En effet, ce type de communauté est un ensemble de structures adaptées à différentes situations : personnes en situation de handicap (6 700 personnes), patients en soins (5 300 personnes), travailleurs (2 300), etc. La part de femmes varie selon le type d'hébergement : elles sont 27 % dans les foyers de travailleurs et 55 % dans les structures de soins ► [données](#).

La population de ces établissements baisse de 0,8 % par an depuis 2009 dans les Pays de la Loire (- 1 % en France métropolitaine). Sur cette période, le système de santé s'est, en effet, structuré vers des prises en charge plus courtes, voire en ambulatoire, ce qui explique une partie de la baisse des séjours moyens ou longs en soins de suite. Par ailleurs, comme pour les cités universitaires, la transformation de certaines résidences de travailleurs en logements indépendants explique aussi la baisse du nombre de résidents. Cette nouvelle offre de logements indépendants concerne également d'autres types de communauté, comme les gendarmeries. ●

Hélène Chesnel, Xavier Pétilon (Insee)

#### ► Source et méthode

Les catégories de **communautés** sont les services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, les établissements sociaux de moyen et long séjour, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) ou maisons de retraite, les foyers et résidences sociales ou assimilés, les communautés religieuses, les casernes, quartiers, bases ou camps militaires ou assimilés, les établissements hébergeant des élèves ou des étudiants, y compris les établissements militaires d'enseignement, les établissements pénitentiaires, les établissements sociaux de court séjour, les autres communautés. Les établissements sociaux de court séjour pratiquent l'accueil d'urgence de très courte durée (quelques jours) pour des personnes sans domicile qui vivent le reste du temps dans la rue, dans des squats...

Les résultats sont issus de l'exploitation principale des **recensements de population** de 2019 et 2009. La population vivant en communauté est recensée de manière exhaustive tous les 5 ans. Le champ de l'étude porte sur l'ensemble des personnes vivant en communautés, y compris les élèves mineurs en internat. Pour cette étude, le choix a été fait de conserver les mineurs en communautés. Ainsi, les chiffres sont différents de ceux publiés sur insee.fr où les mineurs sont réintégrés dans la population des ménages ordinaires.

